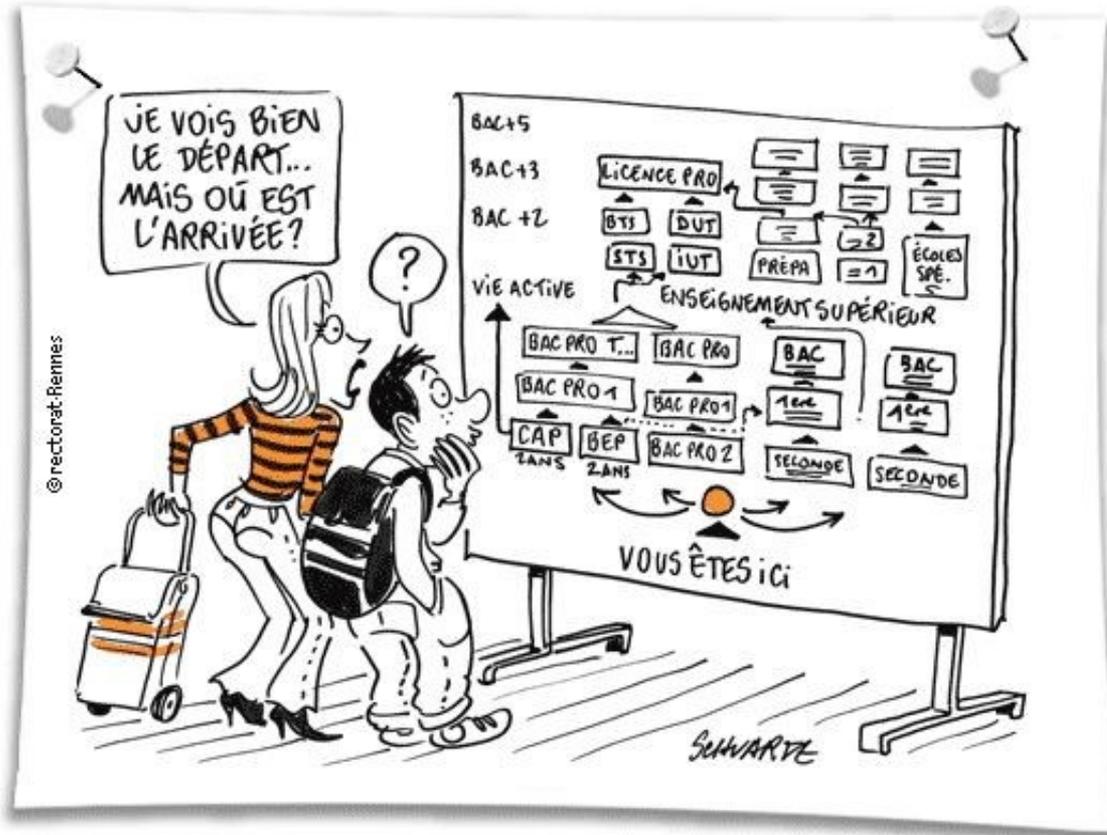


S'orienter en fin de 3^e



Mme Sabourin, Psychologue de
l'Éducation Nationale

Collège Jean Vilar, Janvier 2024

L'orientation, c'est une démarche personnelle qui se construit à plusieurs.

Mes aptitudes

Mes qualités

Mes résultats

Mes intérêts

Échanges avec le
Professeur Principal

Recherches
d'informations

Mini-stages

Entretien Psy EN
Psychologue Éducation Nationale



Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents

Voie générale et technologique

Voie professionnelle

Parcours en 3 ans

Parcours en 3 ans

Parcours en 2 ans

Baccalauréat
général

Baccalauréat
technologique

Baccalauréat
professionnel

CAP
Certificat d'Aptitude
Professionnel

1

2

3

4

Seconde GT
Seconde générale et technologique

Seconde Pro
Seconde professionnelle

1^{re} année
CAP

Classe de troisième

La seconde générale et technologique

Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

HORAIRES EN CLASSE DE 2^{nde}

| Enseignements communs obligatoires | Horaires hebdomadaires |
|------------------------------------|------------------------|
| Français | 4 h |
| Sciences économiques et sociales | 1h30 |
| Sciences numériques et technologie | 1h30 |
| Histoire-géographie | 3 h |
| LVA et LVB | 5h30 |
| Mathématiques | 4 h |
| Physique-chimie | 3 h |
| Sciences de la vie et de la terre | 1h30 |
| EPS | 2 h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles |
| Accompagnement personnalisé | 2 h |
| Heures de vie de classe | 10 h annuelles |

Il est possible de choisir des enseignements optionnels

Enseignements optionnels

Info +

POSSIBILITÉ de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique).

LES ENSEIGNEMENTS LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ,

latin et grec, peuvent être choisis en plus.

| AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL | |
|---|----------------|
| Langues et cultures de l'Antiquité : latin | 3 h |
| Langues et cultures de l'Antiquité : grec | 3 h |
| Langue vivante 3 | 3 h |
| Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre | 3 h |
| Éducation physique et sportive | 3 h |
| Art du cirque | 6 h |
| Écologie-agronomie-territoires-développement durable | 3 h |
| AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE | |
| Management et gestion | 1 h 30 |
| Santé et social | 1 h 30 |
| Biotechnologies | 1 h 30 |
| Sciences et laboratoire | 1 h 30 |
| Sciences de l'ingénieur | 1 h 30 |
| Création et innovations technologiques | 1 h 30 |
| Création et culture - design | 6 h |
| Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives | 3 h |
| Pratiques sociales et culturelles | 3 h |
| Pratiques professionnelles | 3 h |
| Atelier artistique | 72 h annuelles |

Une séquence d'observation de 15 jours pour préparer ses choix d'orientation en juin

Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques.
(LV2 obligatoire)

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

3 spécialités obligatoires

Bac technologique

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation.
(LV2 obligatoire)

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, BUT, licence pro...) et longues (classes prépa, université...).

8 séries de bac

BAC GÉNÉRAL

1 Enseignements communs

| | 1 ^{ère} | Terminal |
|-------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Français | 4 h | |
| Philosophie | | 4 h |
| Histoire géographique | 3 h | 3 h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles | 18 h annuelles |
| LVA / LVB | 4 h 30 | 4 h |
| EPS | 2 h | 2 h |
| Enseignement scientifique | 2 h +1h30 Maths | 2 h |
| <i>Total :</i> | <i>16 h</i> | <i>15 h 30</i> |

3 Enseignements optionnels

Il est possible de choisir des enseignements optionnels

2 Enseignements de spécialité

| | 1 ^{ère} : 3 au choix | Terminale : 2 au choix |
|--|----------------------------------|------------------------------|
| Arts | 4 h | 6 h |
| Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques | 4 h | 6 h |
| Humanité, littérature et philosophie | 4 h | 6 h |
| Langues, littérature et culture étrangères | 4 h | 6 h |
| Littérature, langues et cultures de l'Antiquité | 4 h | 6 h |
| Mathématiques | 4 h | 6 h |
| Numériques et sciences informatiques | 4 h | 6 h |
| Sciences de la vie et de la terre | 4 h | 6 h |
| Sciences de l'ingénieur | 4 h | 6 h |
| Sciences économiques et sociales | 4 h | 6 h |
| Physique chimie | 4 h | 6 h |

8 BAC TECHNOLOGIQUES

- ❖ Les enseignements sont un peu plus concrets (observation / expérimentation)
- ❖ Le travail se fait à la maison mais aussi en petit groupe.
- ❖ Pour ceux qui aiment :
 - Réaliser des travaux pratiques en laboratoire, salle informatique ...
 - Travailler en groupe
 - Aborder plus précisément des connaissances dans un domaine professionnel

STMG
**Sciences et Technologies du Management
et de la Gestion**

STAV
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

STL
Sciences et Technologies de Laboratoire

STD2A
**Sciences et Technologies du Design
et des Art Appliqués**

STI2D
**Sciences et Technologies de l'industrie et du
Développement Durable**

STHR
**Sciences et Technologies de l'Hôtellerie
et de la Restauration**

ST2S
**Sciences et Technologies de la Santé
et du Social**

S2TMD
Techniques de la Musique et de la Danse

La voie professionnelle

Objectifs

→ Préparer un diplôme et apprendre un métier **en 2 ou 3 ans après la 3ème.**

→ **S'insérer rapidement sur le marché du travail** ou permettre aux jeunes de **poursuivre leurs études** après le Bac Pro vers l'enseignement supérieur (BTS).

Pour qui

Pour les élèves qui :

→ Aiment les **choses concrètes en lien avec le monde du travail.**

→ Ont besoin de **donner du sens aux disciplines scolaires** (matières) à travers une pratique et des applications concrètes.

→ Ont déjà **une idée de la branche professionnelle** qui les intéresse.

Deux parcours de formation

CAP en 2 ans

2^e année

1^{re} année

Bac Pro en 3 ans

Terminale Professionnelle

1^{re} Professionnelle

2^{de} Professionnelle

Le CAP : modalités essentielles

- Mènent soit au **monde du travail** soit à la **poursuite d'études**.
- Prépare à un **métier précis**. Il existe environ **200 spécialités** dans tous les secteurs de l'économie.

HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGES ET ENSEIGNEMENTS EN CAP
(toutes spécialités confondues)

| | 1 ^{re} ANNÉE DE CAP | 2 ^{de} ANNÉE DE CAP |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Enseignement professionnel | 11h30 | 12h |
| Enseignement professionnel et français en co-intervention | 1h30 | 1h30 |
| Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention | 1h30 | 1h30 |
| Réalisation d'un chef-d'œuvre | 3h | 3h |
| Prévention-santé-environnement | 1h30 | 1h |
| Français, histoire-géographie | 1h30 | 1h30 |
| EMC (enseignement moral et civique) | 30min | 30min |
| Mathématiques et physique-chimie | 1h30 | 1h30 |
| EPS (éducation physique et sportive) | 2h30 | 2h30 |
| Langue vivante | 1h30 | 1h30 |
| Arts appliqués et culture artistique | 1h | 1h |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 3h30 | 3h30 |
| TOTAL | 31h | 31h |
| PFMP (période de formation en milieu professionnel) | 6 à 7 semaines | 6 à 7 semaines |

- Un **chef d'œuvre réalisé** pendant les 2 ans de formation, de façon individuelle ou collective.

Le BAC PRO : modalités essentielles

→ Environ **119 spécialités**

→ Prépare à un champ professionnel

→ Poursuite d'études **essentiellement en BTS**

→ Plusieurs spécialités de baccalauréat sont organisées sous forme de **familles de métiers**, permettant aux élèves d'affiner leur choix de spécialité et de se déterminer en fin d'année scolaire

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIES
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

Métiers de l'alimentation

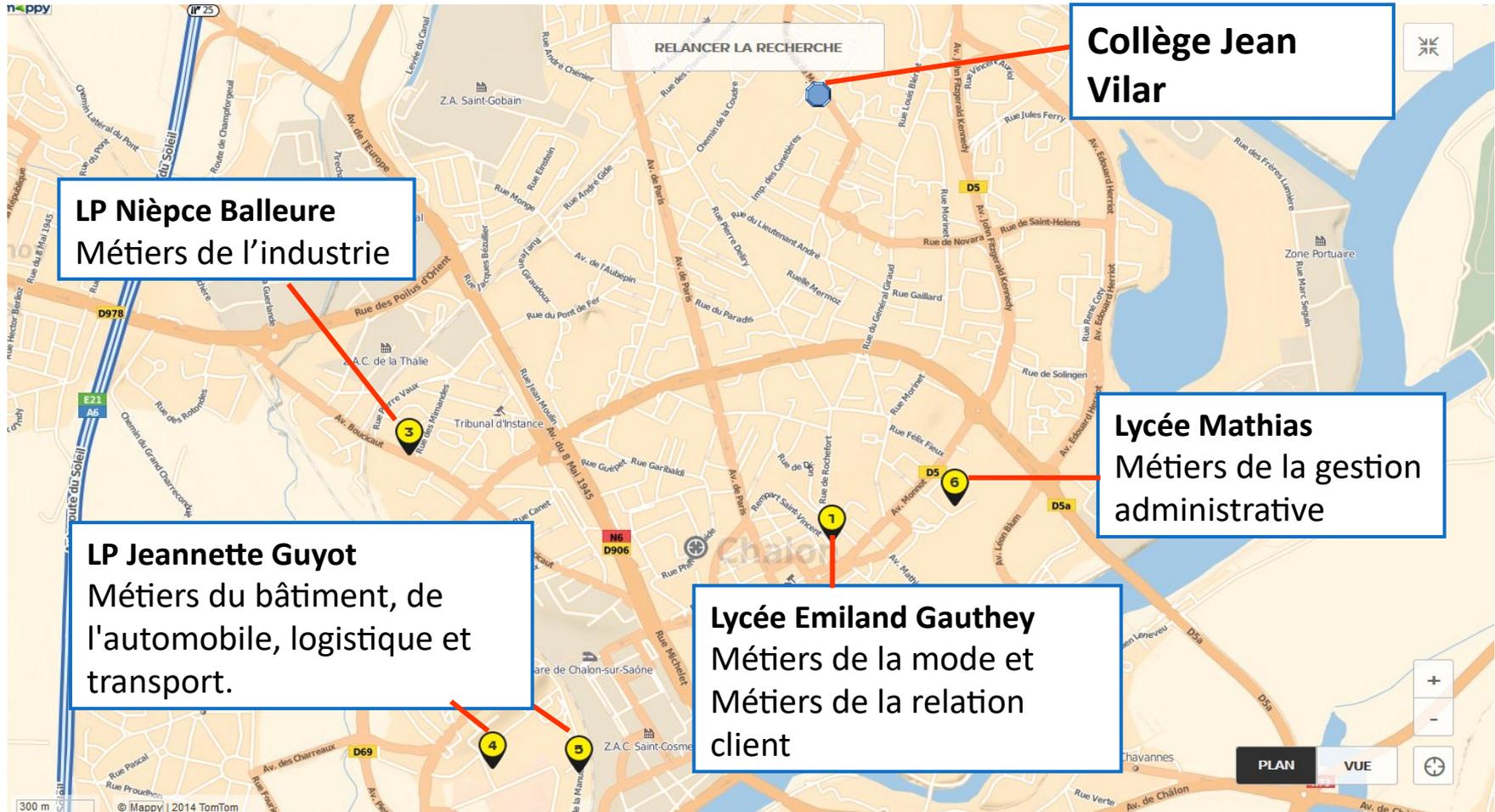
- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option A animation et gestion de l'espace commercial
- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option B prospection clientèle et valorisation de l'offre
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Site Internet www.onisep.fr : les familles de métiers

lycées professionnels à Chalon



Le BAC PROFESSIONNEL

| | 2 ^{de} | 1 ^{ère} | T ^{ale} |
|---|-----------------|------------------|------------------|
| Enseignements professionnels | 11h | 9h30 | 10h |
| enseignements professionnels et français en co-intervention | 1 h | 1 h | 0,5 h |
| enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention | 1 h | 0,5 h | 0,5 h |
| réalisation de projet/chef d'œuvre | / | 2 h | 2 h |
| Enseignements généraux | | | |
| Français, histoire-géo, et enseignement moral et civique | 3 h 30 | 3 h | 3 h |
| Mathématiques | 1 h 30 | 2 h | 1 h 30 |
| Langue vivante A | 2 h | 2 h | 2 h |
| Sciences ou langue vivante B (selon spécialité) | 1 h 30 | 1 h 30 | 1 h 30 |
| Arts appliqués | 1 h | 1 h | 1 h |
| EPS | 2 h 30 | 2 h 30 | 3 h 30 |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation | 3 h | 3 h | 3 h 30 |

84 semaines d'enseignement / 22 semaines de période de formation en milieu professionnel

Se former sous statut scolaire ou apprenti ?

Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise 16 à 22 semaines
- Allocation de stage

Convention de stage avec une entreprise

Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise

Contrat de travail avec un employeur

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, BUT, Diplômes d'ingénieur...

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat

Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) ou le lycée professionnel (CFA éducation nationale)

Durée

2 ans ou 3 ans

Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances

Objectif

Du CAP au BTS...aux grandes écoles



Les procédures d'orientation

Appliquées dans l'académie de Dijon

Les vœux d'orientation

RENTRÉE 2023 - Académie de DIJON

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT

.....
.....
.....
Téléphone : Mèl :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :

Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....

Professeur principal : Classe fréquentée :

Représentant(s) légal(aux) :

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :
classes par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

Phase provisoire
Mars-avril

La famille exprime des intentions d'orientation sur la fiche dialogue

Le conseil de classe donne un avis provisoire et des conseils sur la fiche dialogue

Phase définitive
Juin

La famille exprime ses demandes d'orientation (vœux définitifs) sur la fiche dialogue et la saisie

Le chef d'établissement prend sa décision sur propositions du conseil de classe du 3^e trimestre

Le conseil de classe examine le dossier

Voeux orientation
définitifs des élèves et
de leur famille sur la
fiche dialogue
+ dossier d'affectation

Si désaccord

Entretien avec le principal

Si désaccord

Commission d'appel

Si accord

Si accord

Validation et décision d'orientation

Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

et

pour certaines 2nde générale et technologique à recrutement académique (STHR, certains enseignements optionnels, 2nde sport, binationales, etc...)

De juin à début juillet, réception des notifications d'affectation et inscription dans les établissements

Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées (d'enseignement général et technologique) sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire au lycée du secteur géographique.**

Possibilité de choisir un ou des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée.

Avec des enseignements optionnels rares : les zones de dessertes des lycées peuvent être élargie

Exception : Lycée Nièpce Balleure de Chalon sur Saône n'est pas sectorisé



Demande de dérogation

→ **Affectation dans la limite des places disponibles**

CRITÈRES PRIORITAIRES:

1- les élèves handicapés

2- les élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé

3- les boursiers au mérite / sociaux

4- les élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité

5- les élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité

6- les élèves qui doivent suivre un parcours scolaire particulier

7- autre motif

*Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement
ou auprès du psychologue de l'éducation nationale.*

Affectation

en 2nde Professionnelle ou 1ère année CAP

Les notes de 3^e comptent pour l'entrée au lycée

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée.**



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation** (nécessité de transport, d'internat...).

Candidatures en 2023 quelques exemples

- **2nd Métier de la Relation Client**
 - Lycée Emiland Gauthey à Chalon sur Saône : 72 places/ 106 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Conducteur transport routier**
 - Lycée Jeannette Guyot à Chalon sur Saône : 24 places/ 49 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Métiers de l'hôtellerie-restauration**
 - Lycée Dumaine à Macon : 48 places/ 47 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Métiers de la Gestion administration, Transport et logistique**
 - Lycée Mathias à Chalon : 30 places/ 56 Candidats en 1^{er} vœu
 - Lycée Wittmer à Charolles : 12 places / 12 Candidats en 1^{er} vœu
 - Lycée Vincenot à Louhans : 24 places / 23 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Métiers maintenance matériels et véhicules**
 - Lycée Jeanette Guyot à Chalon sur Saône: 30 places/ 55 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**
 - Lycée Nièpce- Balleure à Chalon sur Saône : 24 places/ 22 Candidats en 1^{er} vœu
- **2nd pro Accompagnement soin et services à la personnes**
 - Lycée Wittmer à Charolles: 30 places/ 25 Candidats en 1^{er} vœu
 - Lycée Haigneré à Blanzay : 15 places/ 10 Candidats en 1^{er} vœu

Demander une voie d'orientation et une formation dans un établissement : les services en ligne Orientation et Affectation

- La campagne d'orientation a lieu à la fin du 2e trimestre (intentions d'orientation), et à la fin du 3e trimestre (choix définitifs), en Mai.
- Le service en ligne est accessible par le **portail Scolarité Services** pour les parents d'élèves de niveau 3e

Il leur permet :

- de **demander une (des) voie(s) d'orientation** pour la poursuite de la scolarité de leur enfant : 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP
- de **consulter les réponses du conseil de classe** aux demandes formulées
- **d'accuser réception (intentions d'orientation) et de faire part de leur accord ou désaccord** (choix définitifs) suite aux réponses du conseil de classe

- Le service en ligne **Affectation**



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://affectation3e.pnm.education.gouv.fr/pna-public/consultation/liste-offres>. The page title is "CHOISIR SON AFFECTATION" with the subtitle "DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E". Below the title, there is a note: "Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné." The form contains several input fields: "QUOI" (formation, établissement), "OÙ" (ville ou département), "Académie" (dropdown), "Département" (dropdown), "Type de formation" (dropdown), "Public/Privé" (dropdown), "Statut" (dropdown), and "Autres" (dropdown). There is a "RECHERCHER" button and a "FILTRES AVANCÉS" toggle. A checkbox for "Établissements proposant un internat" is also visible.

2

LE TEMPS DU DIALOGUE



JANV.
FÉV.

Connectez-vous au téléservice Orientation ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, première année de CAP.



MARS

2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.



3

LE TEMPS DU CHOIX



MAI

Indiquez vos choix définitifs d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue. En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.



JUIN

3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



FIN JUIN
DEBUT
JUILLET

Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**

Fin juin : notification d'affectation

A l'issue du premier tour, deux situations peuvent se présenter :

- **L'élève est affecté sur l'un de ses vœux
il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil**

- **L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux
ou il est classé en liste supplémentaire
il doit prendre contact avec son collège d'origine**



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au deuxième tour d'affectation. Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

Pour rencontrer la Psychologue de l'Éducation Nationale Mme SABOURIN Mathilde

► Journée de permanence au collège le **mardi après-midi, jeudi matin et après midi.**

► Au **C**entre d'**I**nformation et d'**O**rientation

4 rue Jules Ferry 71100 Chalon sur Saône

Tel: 03 85 90 93 00

Avec ou sans rendez-vous

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Ouvert pendant les vacances scolaires